

Mission

C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour l'été 2021! Malgré la situation actuelle de la COVID-19, tout sera mis en œuvre pour répondre à vos attentes et combler vos enfants. Pour nous, le camp de jour n'est pas simplement un lieu où les parents peuvent laisser leurs enfants durant le travail et les vacances scolaires. C'est d'abord et avant tout un programme d'activités qui permet aux jeunes de profiter de l'été au maximum dans un cadre récréatif et sécuritaire. Nous créons des moments magiques avec les enfants. À la fin de l'été, ils auront des souvenirs bien gravés dans leur mémoire. Les informations qui suivent vous seront fort utiles afin de passer un été des plus harmonieux en notre compagnie.

Objectifs

- Favoriser le divertissement de l'enfant en proposant une programmation d'activités variées;
- Faire vivre aux enfants une expérience de qualité grâce à une équipe d'animateurs dynamiques, d'expérience et adéquatement formés ;
- Assurer la sécurité de la clientèle en offrant un milieu de vie sécuritaire ;
- Effectuer la promotion des saines habitudes de vie ;
- Communiquer régulièrement avec les parents afin d'assurer un suivi tout au long de l'été.

Les dates et heures du camp de jour

Camp de jour régulier

Du 28 juin au 13 août 2021

Prendre note que le camp de jour demeure ouvert le jeudi 1 juillet 2021 (Fête du Canada).

Horaire

Service de garde : 7h00 à 9h00

Activités du camp de jour : 9h00 à 12h00

Service de garde du midi : 12h00 à 13h00 (155,50\$ = inclus / 122,50\$ = non-inclus*)

Activité du camp de jour : 13h00 à 16h00

Service de garde : 16h à 17h30

Semaine optionnelle du 16 au 20 août 2021 : Si nous recevons 20 inscriptions et plus.

*Si vous désirez que votre enfant dîne au camp de jour une journée X, faire parvenir 4 \$ dans une enveloppe identifiée au nom de l'enfant le matin même. L'enfant devra remettre l'enveloppe à l'animateur à l'accueil à son arrivée.

Fin des activités

Vous comprendrez aisément que nos journées étant bien remplies, nous souhaitons votre collaboration pour respecter l'horaire prévu. Sachez que nous resterons toujours sur place avec l'enfant dont le parent est en retard. Toutefois, des frais de 2.00\$ par 15 minutes de retard par enfant vous seront demandés. **(Payable sur place et immédiatement à l'animateur présent).**

Où dois-je aller porter et chercher mon enfant?

Dû aux circonstances actuelles, les enfants sont divisés par groupe d'âge. Il y aura alors un système de débarcadère qui se situera au Parc municipal soit au 57 rue Martel. Les enfants sont tous sur le terrain du parc tout en étant divisé sur différents plateaux. Chaque groupe d'âge a son plateau d'accueil et de départ. Au niveau organisationnel il était beaucoup plus facile de fonctionner de cette façon. Nous faisons de notre mieux pour limiter au maximum les échanges et les contacts.

Voici la méthode du débarcadère. Je vous invite à consulter le vidéo explicatif pour les parents qui se retrouve sur la page Facebook du camp de jour soit : Camp de jour Saint-Joseph-de-Beauce. Les explications données et les informations fournies vous seront plus qu'utiles pour comprendre notre méthode de fonctionnement.

DÉBARCADÈRE

Lorsque vous arrivez au camp, vous devez OBLIGATOIREMENT faire votre arrêt devant le parc afin d'assurer la sécurité des enfants. Ensuite, vous pouvez vous rendre lentement jusqu'au stationnement du parc municipal. Il est obligatoire de vous stationner et de venir porter directement votre enfant au parc dû à notre nouveau fonctionnement.

Une fois stationné, vous vous rendez vers le parc. Vous verrez l'animateur responsable qui prend les présences. Votre enfant doit obligatoirement donner son nom à celui-ci. Une fois qu'il a donné son nom, vous pouvez quitter et il peut se placer devant le cône représentant son groupe d'âge. À partir de ce moment, un animateur viendra chercher les groupes d'enfants et cône et les apporteront dans la zone attribuée à leur groupe d'âge.

Pour le soir, vous faites la même chose. Vous allez vous stationner et vous aller voir l'animateur responsable pour les présences. Vous donnez le nom de votre enfant et il vous dira exactement sur quel terrain aller le chercher soit le parc, le terrain d'asphalte ou le terrain de baseball.

MAUVAIS TEMPS

5-6 ans : Parc municipal (57 rue Martel) – Vous pouvez vous stationner dans le stationnement le plus près et vous débarquez avec votre enfant. Vous le dirigez vers le chalet jusqu'à ce que vous voyiez qu'il est en sécurité au côté d'un animateur. Il est important d'effectuer votre arrêt EN TOUT TEMPS, dans les deux sens, où il y a la traverse des enfants du parc vers le chalet.

7-8 ans : École Lambert (143, rue Ste-Christine)

Vous pouvez vous stationner dans le stationnement le plus près et vous débarquez avec votre enfant. Vous le dirigez vers l'école jusqu'à ce que vous voyiez qu'il est en sécurité au côté d'un animateur.

9-12 ans : École d'Youville (721, avenue du Palais)

Vous pouvez vous stationner dans le stationnement le plus près et vous débarquez avec votre enfant. Vous le dirigez vers l'école jusqu'à ce que vous voyiez qu'il est en sécurité au côté d'un animateur.

Articles à apporter

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables et qu'ils apportent les éléments suivants dans un sac à dos :

- Sac à dos (Vous devez le laisser au camp de jour le lundi matin pour la semaine. Vous pouvez le rapporter à la maison lors de la dernière journée de la semaine de votre ou vos enfant (s))
- Étui
 - o Crayons de feutre
 - o Ciseaux
 - o Bâton de colle
- Deux collation (am et pm)
- Lunch chaud ou froid **avec ice pack**
- Chapeau ou casquette
- Bouteille d'eau
- Crème solaire
- Crème hydratante (mains sèches)
- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Sandales / « gougounes » / « Crocs » pour les jeux d'eau
- Espadrilles de sports ou sandales à velcro
- Sac réutilisable pour les articles mouillés (les articles mouillés seront rapportés au besoin à la maison)

- Un kit de vêtements de rechange (culotte courte, chandail court, coton ouaté)

Nous vous recommandons fortement d'identifier les vêtements et le matériel de votre enfant pour éviter les vols et les pertes.

Matériel interdit

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives et de prévenir les blessures.

- Jupes et robes (sportive avec legging en dessous OK)
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (type bedaine)
- Pantalons courts plus haut-que la mi-cuisse

De plus, aucun jeux de la maison permis. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs. Le camp de jour n'est pas responsable des pertes et des bris des objets personnels.

Covid-19

Mesures de prévention

- Chaque enfant doit se désinfecter les mains avec de la solution hydroalcoolique à l'arrivée et au départ du camp de jour. Un animateur s'en chargera.
- Seuls les enfants et les animateurs peuvent entrer dans le chalet du Parc municipal et les écoles. Aucun parents / tuteurs sont admis.
- Si votre ou vos enfant(s) OU un membre de la famille / résidence présente des symptômes associés à la COVID-19 OU est déjà placé en isolement (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte d'odorat ou de goût), nous serons dans l'obligation de refuser le ou les participant(s) au camp de jour.
- Les membres du personnel du camp de jour respecteront la distanciation physique de 2 mètres entre eux et avec les enfants. Dans le cas contraire, ils porteront un masque de protection. Il y a possibilité de créer des bulles d'enfants sans distanciation physique.
- Les groupes d'enfant respecte les ratios prescrits dans le cadre de la COVID-19 par la Direction de la santé publique (5-6 ans : 1 pour 10, 7-8 ans : 1 pour 12, 9-12 ans : 1 pour 15).
- La majorité du temps, les membres du personnel du camp de jour travail sur le même site tout au long de l'été.
- La fréquence du nettoyage et de la désinfection journalière des aires utilisées par les participants, des aires de jeu, des installations sanitaires et du matériel est augmentée.

Absence

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** nous informer de l'absence de votre ou vos enfant(s) via votre compte AMISGEST (application), par courriel à campdejour@vsjb.ca (dernier recours) ou par texto ou appel sur le cellulaire de la coordonnatrice **418-209-1559**.

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent (9h00), assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir.

Départ de votre enfant

Toujours dans l'optique de vous donner un service fiable et des plus sécuritaire, il vous sera toujours demandé **un courriel écrit** à campdejour@vsjb.ca, ou par texto ou appel sur le cellulaire de la coordonnatrice. L'explication doit être détaillé par un des deux parents dans les situations suivantes :

- Vous autorisez votre enfant à quitter seul le camp de jour pour une journée en particulier ou pour tout l'été et l'information ne nous a pas été transmise à l'inscription.
- Vous mandatez quelqu'un, autres que ceux mentionnés sur la fiche santé à l'inscription, pour venir chercher votre enfant (parenté, gardienne, etc.).

Dans la situation où nous n'avons reçu aucune autorisation écrite, aucun enfant ne quittera le camp de jour, le tout afin d'assurer la sécurité de votre enfant.

Brigadier

Le service de brigadier est offert à tous les jours aux heures suivantes. Le brigadier se tiendra au coin et l'avenue du Palais et de la rue Martel. Il est également possible aux enfants d'arriver par la piste cyclable.

Matin : 8h35 à 8h50

Midi : 12h00 à 12h05

12h45 à 12h55

Soir : 16h00 à 16h05

Concentration du Camp de jour

Malheureusement, nous sommes dans l'obligation d'annuler toutes les concentrations dû à la situation actuelle qui nous entoure. Par contre, soyez sans crainte, nous avons déjà prévu une tonne d'activités parmi lesquelles vos enfants pourront exploiter tous leurs différents talents!

Activités spéciales (vendredis en folie)

Les vendredis en folie fonctionnent par inscription obligatoire. Vous pouvez le faire sur le site Voilà! de la ville Saint-Joseph-de-Beauce.

Vendredi 02 juillet 2021 : Réréo-Fun *à voir selon les consignes de la santé publique*

Vendredi 9 juillet 2021 : Miller Zoo

Vendredi 16 juillet 2021 : Domaine du Radar

Vendredi 06 août 2021 : Village Vacances Valcartier

Piscine

Pour l'instant, les périodes de baignade à la piscine du Camping Saint-Joseph sont suspendues dû à la logistique du transport. Par contre, nous avons accès à plusieurs nouveaux jeux d'eau que nous nous sommes procurés en plus d'avoir accès à ceux de la ville.

Service de garde du midi (12 h à 13 h)

L'enfant doit apporter un lunch chaud ou froid à tous les jours. La boîte à lunch doit toujours être munie d'un **ICE PACK**.

Code de vie

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a établi un code de vie dans le cadre du programme du camp de jour. Ce dernier a été établi afin de favoriser un environnement sécuritaire pour les enfants ainsi que d'assurer un climat respectueux et harmonieux. Pour nous aider à faire en sorte que celui-ci soit respecté, une collaboration active entre la direction, le personnel du camp de jour, les parents et l'enfant est nécessaire. Il est à noter que tout comportement de violence physique ou verbale est à proscrire et qu'un manquement à répétition à un ou des éléments du code de vie peut amener des sanctions. Voici le code de vie qui sera en vigueur à l'été 2020 :

- 1- Je dois être respectueux envers les autres dans mes paroles et mes gestes.
- 2- Je dois être respectueux envers le matériel qui est mis à ma disposition.
- 3- Je m'amuse de façon sécuritaire.
- 4- Je ne m'éloigne pas du groupe sans permission.
- 5- Je participe activement à toutes les activités proposées pour avoir un maximum de plaisir.
- 6- Je m'habille de façon appropriée pour pouvoir bouger à mon aise.
- 7- Je laisse mes jouets personnels et précieux à la maison pour éviter tout bris et perte.

Interventions

Les interventions ont pour but de faire respecter le code vie. Chaque animateur a été formé afin de pouvoir intervenir adéquatement dans diverses situations. Voici le processus d'interventions qui sera appliqué s'il y a un manquement au code de vie :

Étape 1

- Avertissement de la part de l'animateur et rappel des consignes à suivre.

Étape 2

- Avertissement de la part de l'animateur et rappel des consignes à suivre ;
- Annonce de la conséquence possible.

Étape 3

- La conséquence annoncée est appliquée.
Exemples de conséquences : ramasser le matériel, retrait de privilèges, retrait d'une activité, être le dernier à sortir, etc.

Étape 4

- L'enfant fautif est convoqué au bureau du coordonnateur ;
- Une entente verbale est faite entre le coordonnateur et l'enfant ;
- Les parents en seront informés à la fin de la journée.

Étape 5

- Deuxième visite au bureau du coordonnateur ;
- Instauration d'une feuille de route ;
- Rencontre des parents avec l'animateur, le coordonnateur et l'enfant.

Étape 6

- Suspension d'une journée complète (possibilité de 2 ou 3 journées selon la gravité du manquement) ;
- Une rencontre avec le coordonnateur, les parents et l'enfant est nécessaire avant la réintégration ;
- Suivi avec la feuille de route.

Étape 7

- À la suite de la réintégration de l'enfant, s'il n'y a pas d'amélioration remarquée dans le comportement de l'enfant et que ce dernier nuit au bon fonctionnement du groupe et qu'il ne respecte pas les consignes et/ou le code de vie, l'enfant sera expulsé du camp de jour jusqu'à la fin de l'été.

***Selon la gravité des gestes posés, il est possible de passer des étapes.**

Fiche médicale

Une fiche médicale a normalement été complétée au moment de l'inscription sur internet. Nous comptons sur vous pour vérifier l'exactitude des informations via votre compte VOILÀ! S'il y a modification à apporter à cette dernière, s.v.p. nous en aviser aussitôt par courriel à campdejour@vsjb.ca.

Médicaments

Que les médicaments soient prescrits ou non, nous recommandons aux parents ou tuteurs dont les enfants pourraient avoir à prendre des médicaments de le faire avant ou après les heures du camp de jour lorsque possible.

Dans le cas où un médicament devrait obligatoirement être pris durant les heures du camp de jour, il devra être remis au coordonnateur. En cas d'absence du coordonnateur, un animateur responsable sera délégué. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

Il est interdit au personnel du camp de jour d'administrer un médicament sans le consentement écrit du parent et la prescription médicale exacte. Si votre enfant doit prendre des médicaments sur les heures du camp de jour, vous devez obligatoirement remettre au coordonnateur la prescription et signer le formulaire de décharge. Selon les besoins, le médicament sera gardé dans le bureau du coordonnateur ou dans le sac à dos de l'enfant (ex. épipen).

Crème solaire

Nous demandons que votre enfant soit déjà enduit de crème solaire lorsqu'il arrive au camp de jour. Pour des raisons de sécurité, chaque participant s'enduit de crème lui-même. Le personnel du camp de jour peut aider les enfants dont les parents / tuteurs ont donné l'autorisation lors de l'inscription. En raison des allergies, le camp de jour ne fournit pas de crème solaire aux participants. Aucun partage ne sera toléré entre les enfants, à moins que ceux-ci proviennent de la même famille. Certaines crèmes peuvent provoquer des réactions cutanées chez certains enfants.

Les enfants s'enduisent de crème solaire une fois le matin vers 9h30-10h, après le dîner vers 13h et une fois l'après-midi vers 14h30-15h.

Lors des activités aquatiques (baignade ou autre), les participants s'enduisent de crème solaire 30 minutes avant d'aller dans l'eau.

Lors de période de chaleur intense, l'animateur place son groupe à l'ombre durant les activités et les moments de repos.

Coordonnées

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La direction peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour et du service de garde.

Téléphone parc municipal : (418) 397-5141

Téléphone hôtel de ville : (418) 397-4358 poste 238

Courriel : campdejour@vsjb.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Camp-de-jour-Saint-Joseph-561699323992156/>

Adresse :

57, rue Martel

Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)

G0S 2V0

Conclusion

Tout au long de l'été, vos questions, commentaires et suggestions seront toujours les bienvenus. Nous espérons que la programmation 2021 sera à la hauteur de vos attentes.

Au plaisir de vous rencontrer !

Emily Gilbert

Coordonnatrice du Camp de jour

Bureau : (418) 209-1559 (texto ou appel)

Marie-Andrée Roy

Adjointe au Service des loisirs

Bureau : (418) 397-4358, poste 238